

Une lettre adressée à l'éditeur de *The Nation* (Bangkok) le jour du Forum régional de l'ANASE fait allusion à la conception officielle restreinte de la sécurité qui entraîne d'autres problèmes : « *Dans la course vers le développement économique, les gouvernements de l'ANASE ont une façon de voir malheureuse et bornée quand ils préfèrent ériger en dieu le PIB et les dessous-de-table versés aux politiciens plutôt que de s'inquiéter de questions "moins importantes" comme l'environnement, la santé, le peuple, les droits de l'homme, la spiritualité, la culture etc.* »³⁶

La sécurité économique

Plusieurs groupes parlèrent des effets néfastes d'une politique centrée exclusivement sur le développement économique et tenant peu compte des besoins sociaux, des droits de l'homme et de la protection de l'environnement. Ils firent aussi part de leurs préoccupations quant à l'impact d'accords commerciaux tel que le Gatt (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) sur la sécurité générale.

Selon un des défenseurs du projet, « *une meilleure définition du libre-échange serait de dire que c'est ce qui permet aux grandes entreprises d'optimiser leurs bénéfices avec le minimum d'ingérence de l'État. Cette recherche du profit maximum est le fléau de tout accord de libre-échange qui s'abat sur les nations les plus pauvres.* »³⁷

Beth Hill, parlant au nom de "Voice for Women" (Voix pour les femmes) de l'État de Victoria en Colombie britannique se réfère à des considérations d'ordre économique qui sont passées sous silence lors du débat officiel sur la sécurité dans la région Asie-Pacifique. Elle fait part de la « *nécessité d'établir des règles de conduite bien définies pour les sociétés* », parle de « *l'exploitation des femmes dans les usines* » et des « *propositions du Gatt pour le déplacement de systèmes agricoles régionaux par des sociétés agricoles (le tout au nom de la "production et de l'efficacité") lesquels pourraient signifier, pour des millions de fermiers d'Asie, la perte de leur emploi et l'immigration forcée vers la ville et les bouleversements culturels...* »³⁸

Outre ces effets, le soi-disant boom économique de la région peut, en fait, nuire à la sécurité. Dans la déclaration finale du Séminaire pour la paix de Bangkok, il est indiqué : « *La sagesse conventionnelle veut que la paix et la prospérité aillent de pair. Cependant, en l'absence d'un système de gestion efficace, une croissance économique rapide dans la région peut contribuer à accroître les tensions et les antagonismes pour les raisons suivantes :*

- *la lutte pour des ressources naturelles rares va être accrue pour servir une industrialisation à grande vitesse ;*
- *les classes dirigeantes vont être tentées de canaliser les tensions sociales internes, provoquées par un développement inégal vers des théories, des prises de posi-*

tion et des revendications agressives et de caractère nationaliste ;

- *l'argent va être disponible pour des achats d'armes effectués pour « ne pas se laisser distancer par les voisins » ;*
- *le conflit relatif à l'entrée sur le marché et aux règles d'investissement va s'intensifier.* »³⁹

Outre le fait qu'il ne contribue pas nécessairement à la stabilité et à la sécurité, le progrès économique n'assure pas nécessairement le changement politique qui est une des conditions de la sécurité. Eddy Meechai (Myanmar) met en doute l'idée que l'accroissement du commerce et de la consommation soit la meilleure façon de promouvoir les droits de l'homme : « *Une réflexion plus approfondie amène à mettre en doute une telle conclusion : libre-échange = liberté d'expression = libération de la peur. Malheureusement bien des gouvernements, en particulier de l'ANASE, le SLORC y compris (Conseil pour la rétablissement de la loi et de l'ordre) ont réussi à séparer le développement économique du changement politique, sans parler du fait que c'est précisément le consumérisme qui porte atteinte à l'environnement mondial.* »⁴⁰

Ang Eng Thong, secrétaire général de l'Association cambodgienne pour les droits de l'homme et le développement, partage la même opinion : « *Le Cambodge a trop souffert par le passé pour accepter la thèse selon laquelle le développement de notre société précède inévitablement la démocratie et les droits de la personne humaine. Nous pensons qu'un développement irrespectueux des droits de l'homme et de la démocratie est cruel et de courte durée... Les droits de l'homme sont indivisibles. Sans ces droits, le citoyen ne peut espérer avoir un développement durable et juste.* »⁴¹

Droits de l'homme

Un aspect de cette sécurité nouvellement définie et auquel il a été fait allusion à plusieurs reprises lors de la discussion précédente sur les lois de sécurité interne et la sécurité économique, est le problème des droits de l'homme. Carlos Medina, dans un article paru dans *Philippine Witness* de la "Coalition ecclésiastique des droits de l'homme" aux Philippines écrit : « *Parmi les grandes régions du monde, celle de l'Asie Pacifique est bien connue comme étant une de celle où les droits de l'homme sont gravement violés, tristement fameuse aussi pour l'absence d'accords régionaux pour la promotion et la protection des droits de la personne humaine.* »⁴²

Dans un article paru dans *The Nation*, le jour même du Forum régional de l'ANASE, Viti Muntarbhorn tire une sonnette d'alarme : « *Les participants au débat devraient étudier l'inquiétante situation des droits de l'homme dans la région, puisque ceux-ci sont d'une part intimement liés à la sécurité et d'autre part au commerce et à l'aide... Les participants au débat devraient essayer d'exercer une influence constructive axée sur les droits de l'homme au nom des victimes de la région.* »⁴³



Mettre les droits de l'homme à l'ordre du jour dans le cadre de la sécurité est une démarche très controversée par les gouvernements de la région. Certains, comme ceux de l'Indonésie et du Myanmar, laissent entendre que ce problème relève des affaires intérieures au pays et ne regarde pas les autres États ou groupements. Cette opinion n'est pas partagée par les communautés de base qui se sont montrées intéressées par le projet.

Syed Husin Ali (Malaisie) écrit : « *Les dirigeants de la Malaisie prétendent que les normes occidentales relatives à la démocratie ne peuvent pas être appliquées aux pays en développement qui ont leurs besoins et leur réalité propre. De plus ils affirment à juste titre que les États-Unis eux-mêmes enfreignent les droits de la personne humaine... Bien que nous partagions cet avis, cela ne peut justifier la détention indéfinie de personnes innocentes en l'absence de procès ou le retrait de permis de publication, pour ne citer que deux exemples.* »⁴⁴

Le Réseau des droits de l'homme en Asie du Sud-Est (SEANET), qui se réunissait à Bangkok au moment où se tenaient les réunions de l'ANASE, fit de nombreuses tentatives pour inviter à mettre les droits de l'homme, à l'ordre du jour lors de conférences à l'échelle gouvernementale. Ce groupe avait eu beaucoup de mal à obtenir un lieu de réunion et des autorisations d'entrée en Thaïlande pour certains de ses participants. Le groupe publia la déclaration suivante : « *Nous déplorons l'absence totale de référence aux problèmes des droits de l'homme dans la région tout comme celle de discussions pour assurer le suivi de la Déclaration de Vienne sur les droits de l'homme qui avait été énoncée dans le communiqué commun des pays de l'ANASE en 1993.* »⁴⁵

L'opinion des ONG réunies à Bangkok au moment des débats officiels sur la sécurité fut reprise par de nombreux articles dans divers journaux de Bangkok. Par exemple, faisant allusion à la situation au Timor Oriental, le *Bangkok Post* annonçait que « *le silence absolu de l'ANASE sur un crime contre l'humanité d'une telle amplitude donne lieu à s'interroger sur les scrupules, la justification morale et l'attitude collective de ce groupe face à l'agression perpétrée par un grand pays contre une petite nation voisine sans défense.* »⁴⁶

Une note satirique dans le *Bangkok Post* relève l'apparente indifférence de l'ANASE aux problèmes des droits de l'homme. L'auteur y cite ce qu'il prétend être le texte complet de la "Déclaration finale" de la conférence de l'ANASE qui, affirme-t-il n'a pas été publiée dans son intégralité. Ce texte reflète les vrais sentiments perçus lors de la conférence de l'ANASE : « *La 27^{ème} conférence ministérielle de l'ANASE fut tenue à Bangkok du 22 au 23 juillet 1994. Une conférence des ONG sur les droits de l'homme eut lieu au même moment mais nous avons demandé aux hôtel de ne pas leur louer de salles de réunion et nous avons déporté plusieurs participants. Nous ne pouvons pas laisser des gens ordinaires discuter de problèmes aussi délicats. Il vaut mieux laisser aux gouvernements le soin de s'en occuper.* »⁴⁷

Comme le suggère Walden Bello, analyste principal de "Institute for Food and Development Policy"

(Nourriture et Développement) : « *Un élément de la stratégie actuelle de l'ANASE aujourd'hui est d'institutionnaliser le principe selon lequel les affaires internes de chacun des pays de l'ANASE relève exclusivement de l'élite dirigeante ou du gouvernement en place dans chaque pays.* »⁴⁸

Les communautés de base de la région prétendent que la promotion et la protection des droits de l'homme doivent être une partie intégrante de la définition de la sécurité régionale et est donc tout à fait propre à être mise sur l'ordre du jour des débats sur la sécurité. On retrouve ce point de vue dans un article du *Bangkok Post* : « *Plusieurs ministres rabâchent que les violations des droits de l'homme, comme au Myanmar ou au Timor Oriental, relèvent des affaires intérieures de chaque pays. Cette prise de position n'est pas acceptable aux yeux des Nations unies ou en terme de droit international. Les droits de l'homme et la démocratie ne peuvent pas être simplement considérés comme affaires internes d'un pays, ils intéressent le monde entier. La communauté internationale, les ONG y comprises... ont raison de soulever ces problèmes dans tous les pays et de demander justice pour ceux à qui un tort a été causé.* »⁴⁹

La "Déclaration finale" du Séminaire pour la paix de Bangkok demande aux nouveaux systèmes régionaux de sécurité, dont le FRA, de contester l'argument "d'affaires intérieures" utilisé pour faire croire à la communauté mondiale qu'elle n'a pas d'obligation de s'opposer aux violations des droits de l'homme dans différents pays : elle leur demande aussi de s'opposer à l'utilisation cynique de la théorie des droits de l'homme faite par certains pays occidentaux dans le but de promouvoir leurs intérêts nationaux respectifs. Dans le même ordre d'idée, la Déclaration sur les droits de l'homme des ONG réunies à Bangkok stipule : « *Puisque les droits de la personne humaine sont un souci universel et que leur valeur est universelle, la défense de ces droits ne peut pas être considérée comme un empiètement sur la souveraineté nationale.* »

Bien que certains gouvernements de la région fassent un lien entre les droits de l'homme et la sécurité, les communautés de base observent que les déclarations officielles sont rarement suivies de mesures concrètes. Un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères du Canada déclara récemment : « *Mes propres voyages de l'année dernière m'ont amené à la douloureuse prise de conscience de la corrélation étroite entre la paix et la sécurité et le respect des droits de l'homme.* »⁵⁰

Mais, ainsi que le font remarquer les "Amis canadiens du Myanmar" à propos des violations des droits de l'homme dans ce pays par le SLORC (Conseil pour la rétablissement de la loi et de l'ordre) : « *Il est temps que les représentants de notre pays mettent leurs belles déclarations en pratique et réclament une action de la part du SLORC.* »⁵¹

Le développement de la sécurité régionale : principe de participation

A côté de la nécessité d'une nouvelle définition de la notion conventionnelle de sécurité, ceux qui soutiennent ce projet exigent aussi une plus grande participation au processus de dialogue régional. Ils veulent que la participation s'étende non seulement à tous les pays de la région mais également à la société civile.

Participation de l'État

Dans un précédent rapport il a été question de la participation de l'État au débat régional sur la sécurité. Toutes les nations de la région ne furent pas invitées à la conférence inaugurale du FRA et certains États demandaient déjà au FRA de s'étendre à un plus grand nombre. Un éditorial du *New York Times*, publié le 5 avril 1994 dans le *Asahi Evening News*, faisait remarquer que le FRA « avait manifestement exclu deux pays de la région où la situation pouvait devenir extrêmement critique : Taiwan et la Corée du Nord. S'il veut remplir sa promesse de vouloir prévenir des conflits régionaux, le Forum régional devra s'étendre à la région toute entière. »

Le *Bangkok Post* fait également allusion à ce thème : « A l'extérieur des cercles diplomatiques, il y a beaucoup de cynisme à propos du Forum régional de l'ANASE. Les questions qui se posent sont entre autres : les pays concernés seront-ils capables de faire des compromis sur les points cruciaux ? Est-ce que le problème des Spratleys peut être résolu en l'absence d'un des six pays qui les réclament : Taiwan ? Le FRA pourra-t-il valiser quoique ce soit sans la participation de la Corée du Nord ? »⁵²

David DeWitt, directeur du Centre d'études internationales et stratégiques de l'université de York au Canada pense qu'« une sécurité généralisée exige qu'il n'y ait pas d'exclus. Ainsi, dans la mesure du possible, tous les acteurs principaux concernés doivent intervenir dans le débat, surtout les gouvernements, et tout un éventail de problèmes, qui sont habituellement la prérogative de l'état, doit être discuté ».⁵³ Toutes les communautés de base consultées sur ce point furent unanimes pour penser que le principe de la participation de tous est un point cardinal de la coopération en matière de sécurité.

Le Séminaire pour la paix de Bangkok, faisant une évaluation sur le Forum régional de l'ANASE, estima qu'il « aurait dû y avoir une plus large représentation, avec la participation d'acteurs régionaux tels que des représentants de la République populaire démocratique de Corée, de Taiwan, de la Mongolie et des États insulaires du Pacifique. »

Il ajoutait que tout nouveau système de sécurité devrait être de « caractère multinational [et] inclure des

représentants de tous les pays et peuples de la région Asie-Pacifique. »⁵³ On observe qu'un certain nombre de groupes pense que les débats sur la sécurité dans la région Asie-Pacifique devraient également englober l'Inde et le Pakistan étant données les ambitions nucléaires de ces pays et les répercussions que cela pourrait avoir pour l'ensemble de la région.

La prise de position du Séminaire pour la paix de Bangkok sur le principe de la participation va de pair avec la remarque que « dans un système international toujours plus diffus, manquant de structure dominante bipolaire bien définie, les petits et moyens pouvoirs ont un rôle à jouer dont l'importance grandit en décidant de mettre certaines questions à l'ordre du jour et en établissant des alliances d'intérêts se recoupant. »⁵⁵ Michael Tataki (PNG) observe les difficultés ressenties par les petits pays pour faire entendre leur voix : « Des forces extérieures puissantes et plus importantes jouent un rôle majeur dans les affaires internes de pays tels que ceux de la région Pacifique. »⁵⁶

On peut voir à Guam une illustration du fait que les intérêts des petites nations sont souvent compromis lors de délibérations à l'échelle régionale. Pendant une conférence de presse deux des conseillers du président Clinton se seraient mis à rire lorsqu'on suggéra que Guam devrait être membre du Forum de coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC). Bien que les milieux officiels aient affirmé qu'ils n'avaient en aucune façon voulu leur manquer d'égards, cet incident fut pris au sérieux à Guam. Il en suivit que le gouverneur de Guam et plusieurs personnalités participèrent au barrage d'une rue menant à une installation militaire américaine pour manifester leur mécontentement. Le *Pacific News Bulletin* commente : « Pour beaucoup, cette remarque avait été ressentie comme un affront pour le peuple de Guam », ce qui aiguisa un sentiment de frustration accumulée pendant des années de malentendu. « Il était symbolique de la façon dont Guam était considérée par les Américains. »⁵⁷ Pour les communautés de base, la nouvelle sécurité se caractérise par la participation de ceux qui avaient été laissés pour compte jusqu'à présent.

Tandis que le principe de la participation est adopté par des groupes qui défendent ce projet, d'autres groupes soumettent ce principe à certaines réserves quand il s'applique à des gouvernements dont la légitimité est mise en question ou que l'on soupçonne de ne pas respecter les droits de l'homme.

Quand il s'agit du Myanmar par exemple, le Conseil national de l'Union de la Birmanie déclare : « Nous demandons aux ministres des Affaires étrangères de l'ANASE de faire comprendre au SLORC que l'Union de Birmanie ne pourra pas être acceptée comme membre de l'ANASE tant que le SLORC n'aura pas pris les mesures nécessaires pour assurer une paix véritable dans l'ensemble du pays et la passation du pouvoir à un gouvernement élu de façon démocratique dans l'Union de Birmanie. »⁵⁹



Participation de la société civile

Si la démocratisation ou la participation à la vie politique, économique et sociale des pays est une idée généralement acceptée et accompagnée d'un mouvement vers des économies libérales dites économies de marché, elle restera très limitée si l'on continue à s'accrocher à la pensée que les problèmes de sécurité et de politique internationale restent l'affaire de quelques privilégiés. Les techniques de communication modernes partout dans le monde dominant de plus en plus la politique d'une façon jamais vue jusqu'alors. Tandis que les masses continuent à être manipulées par les élites, il paraît toujours plus évident que les dirigeants font ceci à leurs propres risques et au risque aussi de déstabiliser le régime, selon David De Witt.⁶⁰

Les communautés de base invitent le peuple à participer au processus de sécurité régionale et font comprendre qu'une telle participation est un aspect essentiel de la définition élargie de la sécurité et est en fait un des facteurs y contribuant. Le Séminaire pour la paix de Bangkok convenait que le Forum régional de l'ANASE « ne devrait pas limiter la participation aux seuls États ou agences gouvernementales (par exemple les comités d'experts conseillant le gouvernement en matière stratégique), mais devrait inclure les vraies ONG et autres porte-parole de la société civile » et que « l'établissement de la sécurité régionale ne peut être confié uniquement aux États. »⁶¹

Établir des liens entre les nations de la région Asie-Pacifique implique des relations entre les peuples et l'extension de la diplomatie et des échanges à tous les secteurs de la communauté. Indiquant les caractéristiques de tout nouveau système de sécurité régionale, il poursuivait : « Il doit intégrer les ONG et toute autre forme d'expression de la société civile au processus décisionnel et favoriser un élargissement de la démocratie de peuple à peuple à côté de la démocratie traditionnelle d'État à État. »⁶¹

Il existe un précédent historique à une telle participation. Les ONG ont souvent amorcé des mesures de sécurité dans la région : la Zone dénucléarisée du Pacifique, l'interdiction d'accès de navires nucléaires en Nouvelle-Zélande et l'arrêt de l'utilisation militaire de la Base navale de Subic aux Philippines par les États-Unis...

Comme le dit Walden Bello : « Un des traits caractéristiques de ces initiatives est que celles-ci ont été lancées par des alliances peu orthodoxes entre gouvernements, ONG et mouvements populaires dans le contexte d'une opinion publique favorable. Ce qui confirme la thèse selon laquelle, pour être efficace, un système multilatéral de sécurité doit tenir compte des ONG et institutionnaliser leur participation ou toute autre forme d'expression d'une société civile organisée. Une diplomatie entre les peuples doit se développer parallèlement à la diplomatie entre États, ce qui permettra de veiller à ce que les gouvernements ne sacrifient pas un intérêt populaire de caractère universel à une dynamique de "realpolitik" entre États. On ne peut plus laisser aux

seuls gouvernements le soin de veiller à la paix régionale et mondiale. »⁶²

Les communautés de base proposent comme premier objectif, dans le processus de sécurité régionale, de dénucléariser la région. La présence dans la région de 4 des 5 principaux détenteurs d'armes nucléaires dans le monde, la solution fragile trouvée aux problèmes nucléaires dans la péninsule coréenne, la politique japonaise relative au plutonium, l'industrie d'uranium australienne et l'importation de centrales électriques nucléaires vers les pays en développement, tous ces facteurs pourraient contribuer à une prolifération nucléaire dans la région. Hiro Umabayashi de PCDS fait remarquer que « le rôle des ONG dans ce domaine est très important comme il l'est dans celui de l'environnement. L'expérience des ONG dans les questions nucléaires contribuera à inspirer les gouvernements à adopter des politiques plus progressistes, souvent freinées du fait d'intérêts contraires ou dictées par des considérations de pouvoir politique. »⁶³

Les ONG peuvent également jouer un rôle important dans la "démystification" de la notion de sécurité, de menaces et de paix telle qu'elle est perçue par l'État⁶⁴ De la même façon des groupes non-gouvernementaux, surtout au niveau des communautés, sont utiles grâce à leur expérience pratique et la possibilité qu'ils ont de mettre en place à un stade précoce des mécanismes d'avertissement, très importants pour une diplomatie préventive. Bien souvent ils sont conscients de ce qui peut dégénérer en conflits et à quel endroit, bien avant les milieux officiels.

Sans chercher à minimiser l'importance des acteurs gouvernementaux, il faut toutefois reconnaître et encourager les nombreux acteurs n'appartenant pas à ces milieux. Une Hawaïenne de souche, défendant ce projet, commentait le fait que les milieux officiels cherchent rarement à analyser l'opinion de la population sur les questions de sécurité. Elle disait : « Il y a des gens qui viennent et croient savoir ce qui est mieux pour tout le monde ici, mais ils ne nous demandent pas notre avis. Ils croient qu'ils n'ont pas besoin de le faire, mais ils se trompent ! »⁶⁵

Vitit Muntarbhom, dans un article paru dans *The Nation* (Thaïlande), peu avant le Forum écrivait : « Les traditionalistes n'hésiteraient pas à se plonger dans les questions de sécurité régionale et nationale, mais il est temps qu'une nouvelle génération de "décideurs" propage la notion de sécurité humaine fondée sur des mécanismes de participation populaire et que l'on s'éloigne du processus décisionnel monolithique, oligopolistique, du passé où tout était tranché au sommet et transmis vers le bas. Les divers comités d'experts qui conseillent le gouvernement sur les questions de sécurité devraient se demander s'ils représentent la communauté ou s'ils ne font qu'appuyer les monolithes qui font la pluie et le beau temps. »⁶⁶

En d'autres mots, il est temps de réévaluer le rôle de l'armée... Il est temps que les peuples de ce pays et leurs représentants inscrivent la sécurité à l'ordre du jour.

Mécanismes concrets

Parmi les observateurs en provenance des communautés locales, des milieux officiels, intellectuels ou des médias assistant à la création d'un nouveau système de sécurité régionale tel qu'il a été conçu en juin dernier lors du Forum régional de l'ANASE, nombreux sont ceux qui craignent qu'il y ait beaucoup de mots et peu d'action. Dans un rapport précédent nous avons cité les paroles d'un intellectuel disant que « *les réalisations éventuelles du FRA seront jugées sur le fait qu'elles seront ou non en mesure d'apporter des solutions à des problèmes de sécurité régionale. Continuer à mener des débats ou dicter des normes abstraites ne suffira pas.* »⁶⁷ Kevin Clements du Centre de recherche pour la paix (de l'université nationale d'Australie) pense qu'une des tâches que le FRA doit accomplir est de développer des mécanismes permettant de résoudre les conflits existant dans la région comme ceux du Cambodge, des îles Spratleys et du Myanmar.⁶⁸

Un éditorial du *Thailand Times* intitulé "Plus d'action, moins de mots, c'est ce que l'on demande de l'ANASE" laisse entendre que « *l'ANASE ne peut continuer à ignorer ou à fermer les yeux aux problèmes qui ne cessent de souiller la région. Ainsi quand les délégués se rendront à la conférence, ils feront bien de se fixer le but de définir un plan d'actions concret au lieu de se contenter d'accords de principe.* »⁶⁹

Pour résoudre ce dilemme potentiel, les communautés de base intéressées proposent deux initiatives générales qui ne s'excluent pas nécessairement l'une de l'autre :

1°) s'efforcer d'améliorer le FRA et d'intensifier les efforts au niveau gouvernemental pour assurer la sécurité régionale ;

2°) contrebalancer le travail du FRA ou de tout autre organe de ce genre par des dialogues sur la sécurité au niveau du peuple.

Parmi les suggestions devant contribuer à l'amélioration du travail du FRA, celle du Séminaire pour la paix de Bangkok demande que le FRA « *aille au-delà du simple débat sur la paix et la sécurité et mette au point des accords assurant la paix et le contrôle des armes engageant les gouvernements.* » Il concluait aussi que le nouveau système de sécurité régionale devait mettre au point des traités irrévocables.⁷⁰ Lopeti Senituli du "Pacific Concerns Resource Centre" fit part de sa crainte que le mécanisme de sécurité régionale ne soit là que pour palier des problèmes, « *comme une ambulance au bas de la falaise* » ou « *conçu par des intellectuels et des bureaucrates. Un tel système devrait être préventif et établi dans le cours d'un processus démocratique qui tient compte des préoccupations légitimes du peuple.* »⁷¹

Il y eut des discussions sur la forme de travail devant être utilisée par un tel organe régional de sécurité. Par exemple, dans quelle mesure les démarches européennes conventionnelles basées sur la loi seraient-elles appro-

priées ? Peut-être les formes moins conventionnelles qui ont marqué le dialogue dans la région seraient-elles mieux adaptées ? Bien que la plupart de ceux qui se sont penchés sur cette question aient opté pour les procédures plus strictement légales afin de pouvoir parvenir à des accords irrévocables, un des défenseurs du projet espérait que le FRA « *continuerait de considérer le modèle d'interaction employé par eux jusqu'alors comme une démarche praticable et appropriée.* »⁷²

Un autre intéressé, lui, considérait que les solutions européennes telles que la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ne devaient pas être systématiquement exclues comme étant un modèle possible pour la région Asie-Pacifique. Nous citons Robert Aldrige (États-Unis) : « *J'ai beaucoup d'espoir pour la CSCE. D'une part, elle est plus représentative de l'ensemble de l'Europe que toute autre organisation. De l'autre, elle n'a pas encore défini son appareil de sécurité. On peut encore espérer une solution non militaire, ou du moins un accord qui ne soit pas exclusivement militaire. De telles possibilités devraient être encouragées dans le Pacifique.* »⁷³

Beaucoup partagent l'opinion exprimée par Walden Bello (Philippines) qui soutient qu'« *un système de sécurité multilatéral dans la région Asie Pacifique doit partir du principe que la plus solide des fondations est la démantèlement rapide et la dénucléarisation de la région Asie Pacifique* ».

Bello partage l'opinion de nombreuses communautés de base : « *Un tel système ne devrait pas se contenter de mettre en place des mécanismes qui encourageraient la résolution de conflits par la diplomatie plutôt que par la force.* »⁷⁴ La base propose une série de mesures que ce système de sécurité régionale devrait mettre en application pour se diriger vers une sécurité qui ne soit pas d'ordre militaire mais basée sur les besoins humains.

Pour continuer d'encourager l'abandon d'une sécurité d'ordre militaire et améliorer le processus de dialogue régional, on laisse entendre que l'on devrait y consacrer quelques ressources. Andrew Mack, du Département des relations internationales de l'université nationale australienne fait remarquer que « *les mesures que nous prendrons à l'avenir dans le domaine de la sécurité devraient s'efforcer de rassurer plutôt que de dissuader. Si, comme je le prétends, l'usage de la force dans les affaires internationales a toujours moins d'effets, ne devrions-nous pas consacrer plus de ressources à des méthodes qui ne soient pas d'ordre militaire et permettent d'accroître la sécurité régionale et mondiale ? L'argent des impôts ne devrait-il pas être acheminé vers les caisses des ministères des Affaires étrangères plutôt que vers ceux de la Défense ? Dans des pays comme l'Australie le rapport des dépenses militaires/dépenses du ministère des Affaires étrangères (sans compter l'aide au développement) est de l'ordre de 20 à 1 — un rapport impressionnant, même si l'on tient compte du fait que l'équipement d'un soldat est plus cher que celui d'un diplomate.*

L'accès aux ressources humaines ou matérielles dont disposent les secteurs de la Défense en comparaison



avec ceux des autres ministères amène naturellement à privilégier les méthodes militaires plutôt que celles qui ne le sont pas, même si celles-ci seraient plus appropriées. »⁷⁶

Il est amusant de constater que le ministre des Affaires étrangères australien Gareth Evans critique les États-Unis pour les mêmes raisons : « *Les États-Unis consacrent relativement peu de ressources à la diplomatie préventive, bien que cette façon d'agir ait été universellement reconnue comme étant la plus à même de résoudre des conflits potentiels. On ne compte aujourd'hui que 40 responsables américains affectés à des tâches relevant directement de la diplomatie préventive, alors qu'il y avait en 1994 plus de 70 000 soldats chargés du maintien de la paix (en 1993 le chiffre avait été de l'ordre de 82.000) et le personnel des forces armées s'élevait à environ 30 millions dans le monde.* »⁷⁶

Les réactions des communautés locales montrent que bien qu'elles seraient heureuses de voir les ressources militaires affectées à des mesures diplomatiques pour assurer la sécurité, elles pensent que la diplomatie ne devrait pas être uniquement du ressort des gouvernements. Parmi les mécanismes devant assurer la sécurité, il pourrait exister un Congrès régional des ONG et d'organisations populaires qui serait à la tête d'un nouveau système de sécurité régionale pour la région Asie-Pacifique. Comme le laisse entendre Walden Bello et comme le prouvent les réactions suscitées par ce projet, « *dans de nombreux pays on trouve les organisateurs les plus courageux, les plus intelligents et les plus engagés dans le domaine des droits de l'homme, des problèmes de développement, d'environnement et pour la défense des minorités parmi les membres des ONG.* »⁷⁷

Il semblerait qu'un tel congrès pourrait contrebalancer l'action de gouvernements ou d'élites qui tendraient à privilégier une sécurité vieux jeu dans le cadre militaire de l'État au dépens de la sécurité humaine. Bello déclare que le congrès des ONG pourrait mettre le pouvoir et l'expérience des ONG régionales au service d'objectifs auxquels les élites locales et des protagonistes étrangers sont hostiles : protection des droits de l'homme, propagation de gouvernements démocratiques, réformes des ressources, protection de l'environnement, promotion des droits de la femme et défense des peuples autochtones et des minorités.

Bello est conscient du fait qu'une telle institution se devrait de « *dépasser les intérêts nationaux et particuliers pour mettre au point un programme commun.* ». Cependant quelques communautés font remarquer qu'il existe déjà une « *solidarité horizontale* » dans les groupements populaires qui permettrait d'arriver plus facilement à un consensus. Certains défenseurs du projet pensent également que ces groupements populaires régionaux pourraient bénéficier de l'expérience des peuples autochtones qui, dans leur prise de décisions, ont toujours été conscients de la nécessité de rechercher ce qui profiterait au plus grand nombre.

Tout en voulant s'inspirer des modèles de processus décisionnel chez les peuples autochtones, il fut reconnu

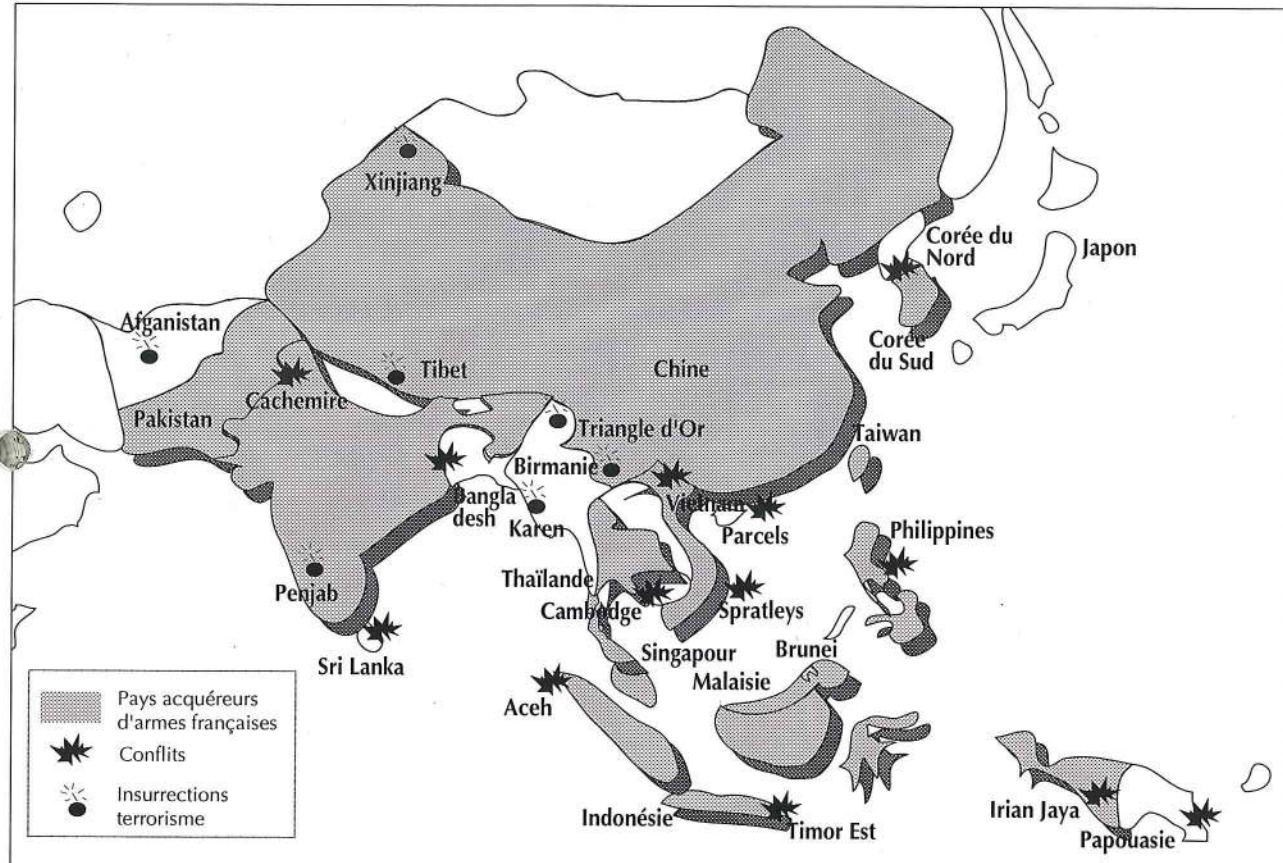
que l'on doit attribuer une place importante à l'éducation dans l'établissement d'un système régional de sécurité. « *L'importance de l'éducation de la population est un élément trop souvent oublié dans ce domaine.* »⁷⁹ Michael Tataki (PNG) se rendit compte qu'il est important d'assister les groupements qui recherchent des informations sur les questions de sécurité dans la région et de disposer de réseaux pour disséminer ces informations sur une grande échelle. Il pense qu'il serait bon de multiplier les ateliers et les conférences régionales auxquels participeraient les représentants des ONG de la région afin d'échanger des idées et de comprendre les informations techniques relatives à la sécurité qu'ils pourraient par la suite transmettre à leurs organisations et à leurs concitoyens. Songphom Tajorensuk (Thaïlande) pense que des organisations populaires pourraient envoyer des missions d'études pour observer la situation et publier par la suite leur propre version de la dite menace pour la sécurité. Elle souligne qu'il est important que les groupements populaires préparent une documentation (sous forme de pamphlets ou sous forme audiovisuelle, etc.) qui « *attire l'attention des citoyens sur les distorsions à la vérité dans la présentation faite par les gouvernements, les bureaucrates ou les militaires sur les atteintes à la sécurité* » — ce qui revient à effectuer un travail de « *démystification* ». ⁸⁰

Comme nous l'avons dit précédemment, le Programme populaire pour la sécurité de la région Asie-Pacifique du Séminaire pour la paix de Bangkok, rassemblé pour faire contrepoids au FRA pourrait dans une certaine mesure être pris comme modèle pour un tel congrès régional. Avec 80 participants de 18 nations différentes, il a ouvert le débat des peuples de la région sur la sécurité.

Hiro Umabayashi disait dans la déclaration liminaire : « *Une paix durable ne pourra se réaliser que si le débat sur la sécurité va de pair avec le débat sur la démocratie. Cela deviendra une réalité si l'on écoute les voix de peuples de la région.* »

C'est la raison pour laquelle la Campagne pour le désarmement et la sécurité dans le Pacifique a proposé cette rencontre des ONG et a ouvert le débat populaire sur la sécurité régionale avant même que ne commence le Forum régional historique de l'ANASE. Ce que nous recherchons ici, c'est de mettre au point des conceptions démocratiques et populaires de la sécurité et de la paix et d'essayer de trouver un mécanisme qui nous permettra de travailler ensemble dans ce domaine. C'est un travail de longue haleine si l'on tient compte des diverses réalités politiques, sociales, économiques et culturelles des peuples et des ONG des pays de cette région. Cependant, je suis convaincu que ce Séminaire permettra de jeter les bases d'un progrès futur. »⁸¹

Principaux conflits en Asie de 1991 à 1994



Source : OBSARM

Notes

- 1) Piyachatr Pradabray, "Man on street: What's ASEAN?" *Bangkok Post*, 23 juillet 1994.
- 2) John Witeck, "Regional Security in the Time of Global Capitalism and Local Activism", Memo: American Friends Service Committee to PCDS, 4 janvier 1995.
- 3) "Final Statement of the Bangkok Peace Seminar People's Agenda for Asia-Pacific Regional Security", Chulalongkorn University (Bangkok), 22-24 juillet 1994.
- 4) David B. DeWitt, "Common, Comprehensive, and Cooperative Security in Asia-Pacific", *CANCAPS Papier* n° 3, mars 1994.
- 5) "ARF won't include human rights", *Thailand Times*, 26 juillet 1994.
- 6) "An Alternative Security Arrangement in the Asia-Pacific Region", Position paper of the Nuclear Free Philippines Coalition for the Asia-Pacific Meeting of Non-Governmental Organizations, 22-24 juillet 1994, Bangkok, Thailand, delivered by Bishop Antonio Nepomuceno, OML.
- 7) "UNDP Human Development Report 1994" as cited in *Pacific Islands Perspectives and Participation in Security Arrangements*, Lopeti Senituli, Suva, Fiji, août 1994.
- 8) Voir note 3.
- 9) Viti Muntarhorn, "In search of human security", *The Nation*, 30 juin 1994.
- 10) "Bangkok NGO Declaration on Human Rights", mars 1993.
- 11) Hiro Umebayashi, "Opening Address", Bangkok Peace Seminar, 22 juillet 1994.
- 12) Sylvia Bagnell, "New Zealand's Future Defence", from Proceedings of workshop held at the University of Auckland, 16-17 juillet 1994.
- 13) Ursula Franklin, "Peace as an Ongoing Issue", Women and Peace Conference, Canada, 3 juin 1994.
- 14) Letter: Dee Margetts, Senator for Western Australia, to PCDS, 16 janvier 1995.
- 15) Yoichi Iha, "Report from Okinawa", Paper presented at Bangkok Peace Seminar, 22-24 juillet 1994.
- 16) Voir note 2.
- 17) "First Trident Nuclear Submarine 'Invades' CFMETR Nanoose", Press Release, Nanoose Conversion Campaign, 13 février 1995.
- 18) Voir note 2.
- 19) Lynnette Cruz, from "Security in Asia and the Pacific", Roundtable Discussion, American Friends Service Committee (Hawaï), 4 janvier 1995.
- 20) Summary Notes: From a conversation on regional security with Ron Fujiyoshi (Hilo, Hawaï), 2 janvier 1995.
- 21) Lopeti Senituli, "Pacific Islands Perspectives and Participation in Security Arrangements", Suva, Fiji, août 1994.
- 22) "Defence Policy Advisory Group of Science for Peace" in *Peace Magazine*, sept/oct 1994.



- 23) "UNDP Human Development Report 1994" as cited in *Peace Courier*, mai 1994.
- 24) Voir note 10.
- 25) Voir note Z1.
- 26) Nic Maclellan, "Notes on Australia and Regional Security", A Paper Presented at the Bangkok Peace Seminar, 22-24 juillet 1994.
- 27) Dr. Syed Husin Ali, "Country Paper: Malaysia", Presented at Conference on Peace, Development and Symbiosis in the Asia-Pacific, Quezon City, Philippines, 29 avril-1er mai 1994.
- 28) Yoosuf A. Samadh, "ARF Could Reflect the Regional Arms Race", *Thailand Times*, 25 juillet 1994.
- 29) Michael Tataki, Presentation at Bangkok Peace Seminar, 22-24 juillet 1994.
- 30) Voir note 9.
- 31) Songphorn Tajorensuk, "A Debate on Threat and Security Perspectives in Thailand", a paper presented at the seminar on People's Agenda for Asia-Pacific Solidarity Chulalongkorn University, 22-24 juillet 1994.
- 32) Patricia M. Mische, "Peace and Ecological Security", *Peace Review* 6:3, Fall 1994.
- 33) Letter: Rev. Kathryn J. Johnson (Church Coalition for Human Rights in the Philippines) to President William Clinton, 30 septembre 1994.
- 34) Michael Jones from "Security in the Asia and Pacific", Roundtable Discussion, American Friends Service Committee (Hawaï), 4 janvier 1995.
- 35) Judy Williams, "The War that Never Ends..." *Peace Courier*, World Peace Council, 10-11/94.
- 36) Letter to editor, *The Nation* (Bangkok), 25 juillet 1994.
- 37) Robert Aldridge, "The Dark Side of Free Trade", Pacific Life Research Center, 6 janvier 1994.
- 38) Letter: Beth Hill (Voice of Women) to PCDS, 7 décembre 1994.
- 39) Voir note 3.
- 40) Eddy Meechai, "Country Report: Burma — Constructive Engagement and Human Rights Situation in Burma", presented at Bangkok Peace Seminar, 22-24 juillet 1994.
- 41) Ang Eng Thong, "Speech for SE Asian NGOs Forum on Democracy, Rights and Development: Key Challenges and Action for Cambodia" Bangkok, 20 juillet 1994.
- 42) Carolos Medina, "An Asia-Pacific Human Rights Mechanism: A Step in the Right Direction, Philippine Witness n° 49, 1994.
- 43) Vitit Muntarbhorn, "Asean dialogue partners: A Forward-looking perspective", *The Nation*, 25 juillet 1994.
- 44) Voir note 27.
- 45) "Rights groups deplore Asean ministers' snub.", *The Nation*, 25 juillet 1994.
- 46) "Timor: ASEAN's shame of silence", éditorial, *Bangkok Post*, 25 juillet 1994.
- 47) Jean Dupont, "Final Communique: The Missing Bits", *Bangkok Post*, 26 juillet 1994.
- 48) Walden Bello, "People dimension of security needed in Asean", interview, *The Nation*, 26 juillet 1994.
- 49) Vitit Muntarbhorn, "Government's intimidation of local, foreign NGOs", *Bangkok Post*, 25 juillet 1994.
- 50) "Conflict-alarm system urged", Canadian Press, Vancouver Sun, 11 février 1995.
- 51) Canadian Friends of Burma communication to Len Legault, chef de mission, Mission permanente du Canada au Nations unies, Bureau de Genève, 14 février 1995.
- 52) "Casual Approach to deadly-serious security issues", *Bangkok Post*, 25 juillet 1994.
- 53) Voir note 4.
- 54) Voir note 3.
- 55) Voir note 4.
- 56) Voir note 29.
- 57) Donovan Brooks, "White House advisors explain perceived insult to Guam", *Pacific Stars & Stripes*, 17 novembre 1994.
- 58) *Pacific News Bulletin* de décembre 1994.
- 59) Letter to ASEAN Foreign Ministers from Saw Bo Mya, National Council of the Union of Burma, 15 juillet 1994.
- 60) Voir note 4.
- 61) Voir note 3.
- 62) Walden Bello, "Organized Anarchy or Multilateral Security? Options for the Asia-Pacific Region in the Post-Cold War Era", Paper Presented to the Bangkok Peace Seminar, 22-24 juillet 1994.
- 63) Hito Umebayashi, "Nuclear Disarmament and Non-Proliferation", A Paper Presented at the Bangkok Peace Seminar, Chulalongkorn University, 22-24 juillet 1994.
- 64) Voir note 31.
- 65) Voir note 19.
- 66) Voir note 9.
- 67) Amitav Acharya, "Preventative Diplomacy: Issue and Institution in the Asia-Pacific Region", ASEAN-ISIS, juin 1994.
- 68) Kevin Clements, "The ASEAN Regional Forum (ARF)", *Pacific Research* 7:3, août 1994.
- 69) "More action, less talk needed from ASEAN", éditorial, *Thailand Times*, 25 juillet 1994.
- 70) Voir note 3.
- 71) Voir note 21.
- 72) Letter: Gay Garland Reed (University of Hawai at Manoa, College of Education) to Roger Furrer (American Friends Service Committee, Hawaï), 29 décembre 1994.
- 73) Letter: Robert Aldridge to PCDS, 30 novembre 1994.
- 74) Voir note 62.
- 75) Andrew Mack, "After the Cold War and the Gulf War: Prospects for Security in the Asia-Pacific", février 1992.
- 76) Gareth Evans, "Cooperative Security and Intrastate Conflict", *Foreign Policy*, Fall 94.
- 77) Walden Bello, *People and Power in the Pacific: The Struggle for the Post-Cold War Order*, Pluto Press, 1992.
- 78) Voir note 72.
- 79) Voir note 29.
- 80) Voir note 31.
- 81) Voir note 11.

*ANASE (ou ASEAN) : Association des nations du sud-est asiatique, comprend la Thaïlande, les Philippines, le Brunei, la Malaisie et Singapour.

Le premier Forum régional de l'ANASE (FRA) s'est tenu en juillet 1994. Les nations de l'ANASE y participaient ainsi que leurs partenaires habituels : l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, la Nouvelle Zélande, le Japon, les États-Unis d'Amérique et la Communauté européenne. Deux autres partenaires avaient le statut de consultants : la Chine et la Russie et trois le statut d'observateurs : le Laos, la Papouasie Nouvelle Guinée et le Vietnam.

Le document original a été traduit
par **Brigitte Chasteauneuf**
du **Pacific Concerns Resource Centre Inc.**

Notes de lecture

Prolifération et non-prolifération nucléaire. **Les enjeux de la conférence de 1995 sur l'extension du TNP**

Sous la direction de
Marie-Hélène Labbé

Paris, Fondation pour les études de défense - La
Documentation française, 1995, 335 p., 130 F.

Ce livre constitue les Actes du symposium international organisé conjointement par la Fondation pour les études de défense (FED) et le Centre d'études et de réflexion animé par Jean Elleinstein. Vingt-cinq auteurs traitent de cette actualité brûlante qu'est l'avenir du régime global de lutte contre la prolifération nucléaire. Mais aujourd'hui, le débat est-il dépassé, avec la reprise des essais nucléaires français ? Il est dommage que le lien entre non-prolifération et interdiction des essais nucléaires n'ait pas été approfondi car, en février 1995 (date du symposium) le sujet était déjà d'actualité.

B.B.

Économie de l'apocalypse Trafic et prolifération nucléaires **Jacques Attali**

Fayard, Paris, 1995, 210 pages, 99 F.

Réalisé à la demande du secrétaire général de l'ONU, ce rapport rassemble des informations souvent déjà connues, mais qui, mises côte à côte, prennent une toute autre ampleur... « *Non seulement le désordre est immense, [...] mais le monde, mû par une foi aveugle en la science, se laisse entraîner vers une accumulation incontrôlable de matières et de technologies meurtrières* », souligne Jacques Attali.

L'auteur propose « un plan de la dernière chance » qui vise à éliminer non seulement les trafiquants, mais également les sources du trafic et les causes de la prolifération. Bien sûr, telle ou telle des propositions de l'ancien conseiller de François Mitterrand peut prêter à discussions... Jacques Attali conclut son ouvrage sur un

Les notes de lecture ont été rédigées
par **Michel Auvray, Bruno Barrillot,**
Patrice Bouveret, Belkacem Elomari
et **Michel Robert**

grave paradoxe : « *L'arme nucléaire [...] est la dernière arme d'un monde en voie de disparition : ou bien elle entraînera la planète dans le néant, ou bien sa propre disparition lui ouvrira une voie radicalement neuve.* »

P.B.

L'empire nucléaire éclaté **Christophe Urbanowicz**

Paris, Michalon, 1995, 261 p., 100 F.

Si Tchernobyl reste le symbole de la catastrophe, il n'est pas le seul cimetière de l'atome dans l'ex-URSS. Une centaine d'autres bombes à retardement sommeillent aux quatre coins de l'empire nucléaire éclaté. L'enquête de Christophe Urbanowicz montre que l'atome qui était une religion pour l'URSS est devenu un cauchemar pour la Russie et les autres Républiques ex-soviétiques. Le trafic des matières nucléaires, l'escroquerie gigantesque au "mercure rouge" probablement fomentée par le KGB, le rôle des services secrets et des espions dans les saisies de plutonium militaire : voilà qui ne manquera pas de passionner — ou d'alarmer — nos lecteurs.

B.B.

J'avais six ans à Hiroshima **Keiji Nakazawa**

Paris, Le Cherche-Midi, 1995, 144 p., 98 F.

Cinquante ans après la tragédie, ce témoignage nous fait littéralement voir, au travers des yeux d'enfants puis de sa mémoire d'adulte, la tragédie de la ville martyr et de ses 200 000 morts. Un plaidoyer contre la bombe précédé d'un texte vigoureux de Bernard Clavel "La peur et la honte".

B.B.

Le Pacifisme européen 1889-1914

Verdiana Grossi

Bruxelles, Bruylant, 1994, 512 p.

L'historiographie du pacifisme connaît un renouveau même si la France fait, une

fois encore, figure de regrettable exception. L'analyse du mouvement européen a toutefois rarement fait l'objet d'une telle étude d'ensemble. Embrassant un cadre spatial qui s'étend de l'Europe occidentale aux Balkans, cet ouvrage publié en Belgique couvre, de 1889 (année du Congrès universel de la Paix et de la première Conférence interparlementaire) jusqu'à 1914, la phase que Stéfán Sweig qualifia d'« *âge d'or de la sécurité* ».

L'auteur, une Suisse du Tessin, a mené son enquête à partir de fonds d'archives publics et privés (en Suisse, Allemagne, France, Belgique, Norvège et Danemark). C'est dire l'ampleur de son étude, le sérieux d'un travail réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue à Genève.

Dressant une galerie de portraits, Verdiana Grossi analyse les engagements, cerne l'idéologie hétérogène d'un mouvement inspiré à la fois par le positivisme, les idéaux du siècle des Lumières, le cosmopolitisme et... le patriotisme. Elle démontre, ce faisant, l'ambiguïté de certains pacifismes qui vont jusqu'à s'assimiler aux courants nationalistes : Italiens qui, en 1911, devinrent belliqueux lors de la guerre italo-turque ; Français essayant de faire admettre l'emploi des aéroplanes en temps de guerre.

S'appuyant sur l'analyse de la littérature, des correspondances et manuscrits, elle présente les « *grandes affaires* » qui ont amené les militants à l'action, évoque les 20 congrès universels de la paix et 18 conférences interparlementaires tenues pendant cette période, avant d'évoquer les ultimes efforts à l'aube de la Grande Guerre.

La « *communauté pacifiste européenne* » qu'elle examine est formée par une élite intellectuelle, où se côtoient grands bourgeois libéraux, intellectuels, francs-maçons, chrétiens, adeptes de sectes et féministes. Se voulant à la fois les précurseurs d'un nouvel ordre international et les héritiers d'une tradition humaniste, cherchant à influencer les responsables politiques, ces pacifistes étaient rarement opposés au principe de la défense nationale et aux armées.

Au terme d'une aussi dense étude, on regrette que l'auteur ait limité son champ d'investigation à ces seuls courants pacifistes-là, excluant de facto ceux qui étaient proches des milieux de l'Internationale socialiste, anarchistes et antimilitaristes.

M.A.



L'Afrique politique 1995 **Centre d'étude d'Afrique noire,**

Paris, Karthala, 1995, 285 p., 100 F.

La publication annuelle des spécialistes de l'Institut d'études politiques de Bordeaux nous donne ses analyses de l'évolution de l'Afrique noire en 1994 ; elle met en évidence le meilleur : « un changement de régime parfaitement maîtrisé en Afrique du Sud » et le pire au Rwanda où le génocide débouche sur un désengagement politique militaire et financier des États-Unis et de la France laissant s'épuiser les adversaires dans « une zone non stratégique de chaos durable ». Presque partout ailleurs, c'est l'incertain qui prédomine : sur fond de difficultés économiques — que la dévaluation du franc CFA n'a pas contribué à réduire — les transitions démocratiques s'enlisent. La République centrafricaine d'Ange Patassé, le Burkina-Faso du capitaine Campaoré et le Zaïre de l'insupportable Mobutu sont l'objet de diagnostics pessimistes. Pour Patrick Quantin l'absence de montée de nouvelles élites politiques explique le maintien au pouvoir des mêmes groupes et le blocage des systèmes en place. Ce que ne dément ni la présentation du coup d'État en Gambie, ni les études consacrées à l'évolution du Liberia et de la Somalie « sur le chemin de la paix ».

Deux articles surtout à signaler sur des régimes ignorés de l'opinion française : celui sur les tenants et aboutissants d'une guerre oubliée, celle du Sud Soudan (Chronique des années 90) par Roland Marchal, l'analyse très pertinente que fait Michel Cahen de la campagne électorale au Mozambique du RENAMO « une ex-guérilla atypique ».

M.R.

Quatre présidents et l'Afrique. **De Gaulle, Pompidou,** **Giscard d'Estaing, Mitterrand** **Claude Vauthier**

Paris, Seuil, 729 p., 190 F.

La collection "L'histoire immédiate" s'enrichit donc d'une somme sur les rapports de la France et de l'Afrique sous la V^e République. On y trouve rassemblés et interprétés les événements qui ont fait l'actualité des relations Paris-Afrique de 1958 à 1995. Deux réserves toutefois sur cette présentation : elle a choisi de privilégier les relations des présidents avec les capitales des États devenus indépendants et les peuples y sont rarement présents ;

l'absence de cartes et tableaux chronologiques ne facilite pas son utilisation par le non connaisseur des affaires africaines.

En 1945 le poète sénégalais L. S. Senghor dans une prière de paix destinée à ses amis les Pompidou anticipe parfaitement la politique africaine des présidents français en écrivant : « *Oui Seigneur, pardonne à la France qui dit bien la voie droite et chemine par des sentiers obliques.* »

Les quatre présidents successifs ont tous eu des liens forts avec le continent du Sud, de Gaulle y puisant — du ralliement de Brazzaville à Alger — une part de sa légitimité historique et de son retour au pouvoir, Pompidou y découvrant liens intellectuels et perspectives stratégiques, Giscard s'embranchant pour les paysages, les terrains de chasse et les intérêts miniers, Mitterrand affirme que son passage au ministère de la France d'outre-mer lui fut « une expérience majeure », lui permettant d'amarrer à l'UDSR Houphouët Boigny et la plupart des parlementaires du ROA (1950-52)... Tous on dit « la vie droite » d'une France voulue exemplaire, celle d'une décolonisation à la française pour de Gaulle à travers sa Communauté (1958-1960) relayée par une Coopération-modèle pour le tiers-monde, celle d'une francophonie instituée et d'une association Afrique-Europe pour Pompidou, celle d'un dialogue Nord-Sud à intéresser pour Giscard, celle des discours de Cancun (1981) et de La Baule (1990) pour Mitterrand.

Aucun pourtant n'a confondu morale et politique. Les "chemins obliques" à commencer par ceux qui conduisent De Gaulle à l'indépendance de l'Algérie sont donc l'essentiel de ce long historique : la France marchand d'armes soutient l'équipement militaire de l'Afrique du Sud et y transfère la technologie nucléaire avec de Gaulle, elle se tourne vers la Libye de Khadafi sous Pompidou, vers le Maroc avec Giscard... ; manipulation des services secrets et intrigues des conseillers de l'Élysée (de Foccart à J.C. Mitterrand) encombrant les multiples dossiers des interventions françaises du Tchad au Zaïre, des Comores au Rwanda...

Il est certes toujours possible d'invoquer réalisme ou pragmatisme pour faire un bilan mesuré de ce dernier tiers de siècle pour la France en Afrique mais le double jeu permanent des présidents dans un de leurs domaines réservés contredit la vocation universaliste de la France qu'ils entendent servir. Le très gaulliste général Massu et le mitterrandien Erik Orsenna s'accordent pour le déplorer, ce dernier concluant : « *La France verse chaque année au sud du Sahara une bonne trentaine de milliards. On pourrait doubler la somme, la tripler. Avec tout l'argent du monde, on ne s'achète pas un visage.* »

M.R.

L'Europe centrale et orientale. **Édition 1994**

coordonné par **Édith Lhomel**
et **Thomas Schreiber**

Paris, La Documentation française, 1995,
238 p. 120 F.

Constitutions d'Europe **centrale, orientale et balte** présenté par **Michel Lesage**

Paris, La Documentation française, 1995,
413 p. 200 F.

L'édition 1994 de *L'Europe centrale et orientale* constitue le livre de référence de l'année en Europe de l'Est : chronologie, tableaux comparatifs, indicateurs économiques et chroniques par pays sont complétés par deux dossiers de synthèse. Le premier constate l'impossibilité d'en finir avec le conflit yougoslave tandis que le second, plus positif, analyse la stabilisation des institutions politiques de nos voisins européens.

Les textes des constitutions de ces mêmes pays présentés par Michel Lesage sont précédés d'utiles notices chronologiques, complétées par une brève présentation des institutions actuelles de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine et de la nouvelle fédération yougoslave.

B.B.

Tchéchénie **Histoire d'un conflit** **Nina Bachkatov** et **Andrew Wilson**

Bruxelles, GRIP, 1995, 79 p., 60 FF.

Ce petit livre édité par le GRIP et rédigé par deux auteurs, journalistes et anciens correspondants à Moscou, constitue une bonne synthèse pour comprendre ce conflit. « *Les relations extérieures de la Russie ont moins souffert du conflit qu'elle aurait pu le craindre* », écrivent les auteurs. L'Occident s'est retenu d'intervenir dans ce conflit considéré comme une affaire intérieure même si la conduite inexcusable des forces fédérales a été dénoncée. Les pays musulmans ont déclaré leur solidarité uniquement avec le peuple tchéchène, se gardant bien d'encourager des émules de Doudaïev sur leur propre territoire. Signe positif, cependant ce mot d'ordre soutenu par les Russes et les étrangers : des élections libres en Tchéchénie pour cet automne.

B.B.

European Space Directory 1995 **Eurospace**

Paris, Sevig Press, 1995, 372 p., 915 F.

Cette vingtième édition de l'*European Space Directory* présente les activités spatiales des 19 pays principaux concernés. On y trouvera de nombreuses informations économiques : budgets nationaux consacrés à l'espace, contributions de l'Agence spatiale européenne (ESA)... Les 255 entreprises principales qui travaillent dans le domaine spatial sont passées en revue : principaux dirigeants, structures et activités, spécialisations, chiffre d'affaires et personnel. Ce directory — on y trouvera également les noms des 1 500 personnes-clés de ce secteur industriel — constitue un outil indispensable pour tout chercheur ou spécialiste désireux de mettre à jour son information sur le secteur spatial.

B.E.

Fissile Materials in a Glass

**Darkly Arjun et
Annie Makhijani**

Takoma Park (Maryland-USA), Institute for Energy and Environmental Research, 1995, 129 p.

Ce rapport très documenté considère le plutonium comme un déchet et rejette la dangereuse notion de sa valorisation. Il expose les risques et les options à prendre pour se débarrasser des matières nucléaires militaires. Il devrait être médité par tous ceux qui font pression pour que le plutonium des têtes nucléaires soit employé dans le combustible des réacteurs civils. Il présente la vitrification du plutonium comme la meilleure solution acceptable pour empêcher le développement de son utilisation à des fins "civiles".

B.B.

L'état de la France 95-96

sous la direction
**de Serge Cordellier
et d'Elisabeth Poisson**

Paris, La Découverte, 1995, 638 p., 159 F.

On ne présente plus cette précieuse collection qui aborde avec précision l'ensemble des problèmes de la société française tout en proposant la réflexion et l'interprétation de spécialistes reconnus. La dernière partie, "La France dans le monde", intéressera particulièrement nos lecteurs, avec une rétrospective de la poli-

tique étrangère de François Mitterrand par Philippe Moreau-Defarges et notamment un article plus prospectif de Jean Guisnel sur la défense à « *L'heure des choix* ». Notre confrère de *Libération* y pointe les grands débats qui agitent ou vont agiter le monde militaire dans les mois à venir : la question des essais nucléaires et des missions "humanitaires" déjà bien engagées et le projet d'armée de métier à peine abordé qui, bientôt va se hisser au devant de l'actualité.

B.B.

Encyclopédie de l'année 1995

Paris, Bordas, 1995, 432 p., 385 F.

Cette encyclopédie est abondamment illustrée de 500 documents en couleurs. On y trouvera une chronologie pour 1994 regroupée sous six thèmes : politique, économie, société, sciences et techniques, culture et sports. Une centaine de pages regroupent les dernières statistiques socio-économiques disponibles pour chaque pays et un index très utile permet la consultation pratique de ce très beau livre. Une bonne base de documentation par le texte et par l'image.

B.B.

Précis des guerres et conflits au Tchad

Varsia Kovana

Paris, L'Harmattan, 1994, 160 p.

Comores

Les nouveaux mercenaires

Pascal Perri

Paris, L'Harmattan, 1994, 176 p.

Deux ouvrages portant sur des États d'Afrique très différents, le vaste Tchad enfermé dans le continent avec ses très nombreuses ethnies, une vie marquée par la violence politique quasi permanente, le petit archipel des Comores dont les 700 000 habitants occupent une position stratégique au sud-ouest de l'Océan Indien entre Madagascar et l'Afrique du Sud. Des auteurs et une présentation également contrastée même si l'un et l'autre évoquent la pauvreté des populations et les difficultés des économies accrues par les injonctions du FMI et la dévaluation de janvier 1994. Le propos de V. Kovana, journaliste de formation, puis responsable en diverses ambassades de son pays, est de nous donner un outil de travail simple et bien informé : il y parvient en 5 chapitres relatant

l'histoire de l'État tchadien de sa mise en place par Félix Tombalbaye — l'instituteur fondateur — à la IV^e République du colonel Idriss Deby (fin 1990). Il s'interroge sur les raisons de la déstabilisation chronique de ce pays carrefour où étrangers lointains (France, États-Unis d'abord) et États voisins (Libye, mais aussi Soudan, Nigeria, Cameroun...) ont leur part. Il nous donne de précieuses annexes sur les accords de coopération militaire avec la France (1976), de réconciliations nationales (1979 et 1982), sur les institutions projetées, sur les observations d'Amnesty international quant aux crimes commis dans le pays en 1987, 88, 92, 93...

Le texte de Pascal Perri, journaliste à *Radio-France outre-mer* est surtout centré sur la période 1989-1994 aux Comores, celle de la présidence de Saïd Mohamed Djohar, fortement teintée de la géopolitique à la mode « *Océan indien, clé du monde futur, de l'avancée de l'islam ou de la montée de l'Afrique du Sud...* ». C'est un récit édifiant des intrigues qui se nouent autour de Mayotte la française et des Comores indépendantes, de la corruption de la classe politique et des insuffisances de la tentative de transition démocratique qui sont menées.

Nos deux auteurs concluent en appelant à la démocratie contre la fatalité proposant meilleur pouvoir ou coopération plus confiante sans que l'on puisse percevoir où ils en trouvent les bases.

M.R.

A lire également d'Yves Salesses, *Mayotte. L'illusion de la France. Propositions pour une décolonisation*, Paris, L'Harmattan, 1995, 160 p.

Tempête sur le désert

**Le Comité International
de la Croix-Rouge et la guerre
du Golfe. 1990-1991**

Christophe Girod

Bruxelles, Bruylant, 1995, 402 p., 90 FF.

Ce livre vient à point, avec le recul nécessaire, au moment où se pose la question du "droit d'ingérence humanitaire". C'est l'analyse d'un conflit du point de vue des civils, victimes non seulement pendant la "mère des batailles", mais aussi avant et après la "tempête" réalisée par Christophe Girod, membre du CICR, engagé dans l'action de cette organisation pendant toute la guerre du Golfe. Cet ouvrage donne quelques pistes de réflexion utiles sur l'amalgame trop souvent réalisé entre action humanitaire et déploiement militaire.

B.B.



Géopolitique de l'Océan Indien

Hélène Mazeran

Paris, Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne, 1994. Diffusion : La Documentation française, 173 p., 100 F.

Une parfaite illustration du caractère arbitraire de la géopolitique. Il y a quinze ans, elle se passionnait pour les espaces vides du Pacifique, futur centre d'un monde. En mineur la même opération d'une construction toute théorique est faite sur l'Océan Indien : l'auteur en fait le tour pour constater que ses peuples et ses États appartiennent à des aires historiques fort différentes — Moyen-Orient, Afrique, Inde, Asie du Sud-Est et Australie — à des économies très inégalement développées sans rapports commerciaux entre elles ! Reste donc pour meubler le sujet l'énumération des richesses plus ou moins potentielle de la zone, l'intérêt qu'y portent les grandes puissances soit pour y assurer leur prédominance militaire — à l'heure des sous-marins nucléaires — soit pour surveiller les approvisionnements pétroliers nécessaires à leur enrichissement.

Ni la liste des organisations de coopération du pourtour indien, ni la définition d'un « futur espace culturel original » au carrefour de l'Afrique, de l'Asie, du monde arabe et de l'Europe ne sont convaincantes.

M.R.

Le double septennat de François Mitterrand

Jean-Marie Colombani, Hugues Portelli

Paris, Dernier inventaire, Grasset 1995, 405 p., 142 F.

Les éditeurs courent après l'actualité ce dont témoigne ce bilan des années Mitterrand confié à deux spécialistes reconnus de la sphère politique, un journaliste et un universitaire.

La formule retenue permet d'aller vite : une soixantaine de notices classées par ordre alphabétique d'*Affaires d'État à VIII^e en passant par Mitterrand, Politique et argent...* Les chronologies complétant le tableau surprennent : c'est en effet dans la chronologie économique et sociale que se trouve l'essentiel de la politique extérieure et les questions militaires.

On constate que la vision politico-politicienne (sondage inclus) l'emporte sur les analyses de fond. Les entrées donnant accès aux problèmes non hexagonaux sont rares : Dom-Tom, Méditerranée, Politique de défense et tiers-monde, ni Afrique, ni coopération, ni nucléaire, ni armements ne sont présents. Évolutions institutionnelles et partisanes, scandales et affaires sont privilégiés ; en faire les bases d'un jugement équilibré sur les septennats du virtuose

Mitterrand est tout à fait abusif.

M.R.

Les enjeux organisationnels de la lutte contre le terrorisme

Nathalie Cettina

Paris, LGDJ-Montchrestien, 1995, 216 p., 180 F.

Comment les États se sont-ils organisés après la vague d'attentats terroristes du milieu des années 80 ? Des mesures de grande envergure ont été prises à partir de 1987 et les résultats d'une meilleure coopération ont commencé à se faire sentir dès 1990.

Ce livre est très documenté sur les moyens mis en œuvre par la France pour lutter contre le terrorisme. Les amateurs d'organigrammes et du décryptage des sigles des officines policières seront comblés.

B.B.

Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide

Paris, OCDE, 1995, 250 p.

Coopération pour le développement

Comité d'aide au développement Rapport 1994

Paris, OCDE, 1995, 141 p. + annexes

Ces deux ouvrages de l'OCDE sur le développement permettent de prendre à la fois la mesure du sous-développement et de l'aide au développement présentée comme "durable". Pour la deuxième année consécutive, les apports du secteur privé à un groupe important de pays en développement ont augmenté. En revanche, l'aide publique au développement a reculé de façon importante en 1993. La connaissance de la réalité de l'aide permet de mesurer l'ampleur du discours sur l'aide au tiers-monde à l'aune des crédits véritablement versés.

B.B.

Livres reçus

L'affaire Paperclip. La récupération des scientifiques nazis par les Américains 1945-1990, de Linda Hunt, Paris, Stock, 1995, 469 p., 140 F.

Plan des temps de guerre pour l'Europe d'après-guerre. 1940-1947, sous la direction de Michel Dumoulin, Bruxelles, Bruylant, 1995, 648 p., 450 FB.

"Rwanda. Appauvrissement et ajustement structurel", de S. Marysse, T. de Herdt, E. Ndayambaje, *Cahiers Africains* n° 12, Bruxelles, 1994, 90 p., 75 F.

"Aux sources de l'hécatombe rwandaise", de Jean-Claude Willame, *Cahiers Africains* n° 14, Bruxelles, 1995, 175 p. Diffusion en France : L'Harmattan.

La troisième guerre mondiale n'a pas eu lieu. L'Alliance atlantique et la paix, de François de Rose, Paris, Desclée de Brouwer, 1995, 159 p., 98 F.

Le vert et le noir. Intégrisme, pétrole, dollar, de Jean-Pierre Chevènement, Paris, Grasset, 1995, 265 p., 115 F.

Un monde sans maître. Ordre ou désordre entre les nations, de Gabriel Robin, Paris, Odile Jacob, 1995, 287 p., 140 F.

L'imbroglio somalien. Historique d'une crise de succession, d'Antonio Torrensano, Paris, L'Harmattan, 1995, 128 p., 70 F.

Nouveaux contrôleurs d'immigration. Transporteurs menacés de sanctions, d'Antonio Cruz, Paris, L'Harmattan, 1995, 208 p., 120 F.

Guerres maronites. 1975-1990, de Régina Sneider-Perri, Paris, L'Harmattan, 1995, 205 p., 70 F.

Nations, frontières et immigration en Europe, sous la direction de Catherine Neveu, Paris, L'Harmattan, 1995, 258 p., 140 F.

Des camps au génocide. La politique de l'impensable, de Geneviève Decrop, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995, 239 p., 160 F.

Relations internationales. Naissance du troisième millénaire, de Jean Guellec, Paris, Ellipses, 1994, 224 p.

Complétez votre collection de **Damoclès**

— Actes du Colloque : "Défense de l'Europe ou défense européenne" juin 1989 - 92 pages en co-édition avec Alerte atomique (MDPI)	55 F	— Paix et environnement n° 52 - février/mars 1992 - 36 p.	25 F
— L'état de la militarisation en France 1990 n° 41 - nov./déc. 1989 - 36 p.	20 F	— L'Europe des marchands d'armes n° 53 - avril/mai 1992 - 36 p.	25 F
— Essais nucléaires : une année décisive & Palestine : le temps de la paix ? n° 42 - janv./fév. 1990 - 36 p.	20 F	— La reconversion des industries d'armement n° 54 - juin/septembre 1992 - 36 p.	25 F
— Nouvelle donne : le défi de la paix n° 43 - avril/mai 1990 - 36 p.	20 F	— La loi de programmation militaire 92-94 n° 55 - octobre/novembre 1992 - 36 p.	25 F
— Armement nucléaire et chimique : quel contrôle ? n° 44 - juin/août 1990 - 44 p.	20 F	— Quelle autonomie stratégique pour la France ? Intervenir ou non en ex-Yougoslavie ? n° 56 - décembre/janvier 1993 - 36 p.	25 F
— Golfe : le nouveau paysage international & Essais nucléaires : les mécanismes de la désinformation n° 45 - sept./oct. 1990 - 36 p.	20 F	— Quelle ONU, pour quelle Paix ? n° 57 - 2 ^{ème} trimestre 1993 - 52 p.	40 F
— Témoignages. Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole novembre 1990 - 76 pages, en co-édition avec Greenpeace	45 F	— France-Afrique : Quelle coopération militaire ? n° 58 - 3 ^{ème} trimestre 1993 - 44 p.	40 F
— Guerre du Golfe : le prix de la paix n° 46 - nov. 90/janv. 91 - 36 p.	20 F	— Livre blanc, budget militaire 1994... n° 59 - 4 ^{ème} trimestre 1993 - 52 p.	40 F
— Budget 1991, le poids des chiffres n° 47 - fév./mars/avril 1991 - 36 p.	20 F	— Les déchets nucléaires militaires français n° 60 - 1 ^{er} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— Médias : l'over-Golfe n° 48/49 - été 1991 - 56 p.	30 F	— L'industrie d'armement n° 61 - 2 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— La conscription : une institution en retard d'une guerre n° 50 - octobre/novembre 1991 - 36 p.	25 F	— Paix et démographie n° 62 - 3 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— Budget militaire 1992 : la France championne toutes catégories n° 51 - décembre/janvier 1992 - 36 p.	25 F	— La prolifération en question n° 63 - 4 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— Nouvelles menaces vieux démons Actes du colloque du 25 mai 1991 octobre 1991 - 48 p.	55 F	— Projet de réforme de l'ONU n° 64 - 1 ^{er} trimestre 1995 - 52 p.	40 F
— Guide des forces nucléaires janvier 1992 - 68 p.	55 F		

(Prix indiqués TVA incluse (2,10 %) et port compris)

Les numéros épuisés sont disponibles aux mêmes conditions en photocopie

A commander à : **Damoclès**, BP 1021 69201 Lyon Cedex 01
Chèques à l'ordre du **CDRPC**, CCP Lyon 3305 96 S

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement

4 numéros (un an) :
France : **160 FF**
Europe : **200 FF**
Autres pays : **220 FF**
Etudiants, chômeurs,
tarif réduit : **120 FF**
Soutien à partir de **250 FF**
Abonnements groupés :
3 exemplaires : **450 FF**
5 exemplaires : **650 FF**
TVA (2,10 %) incluse

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Tél.

S'abonne à **Damoclès** à partir du n° :

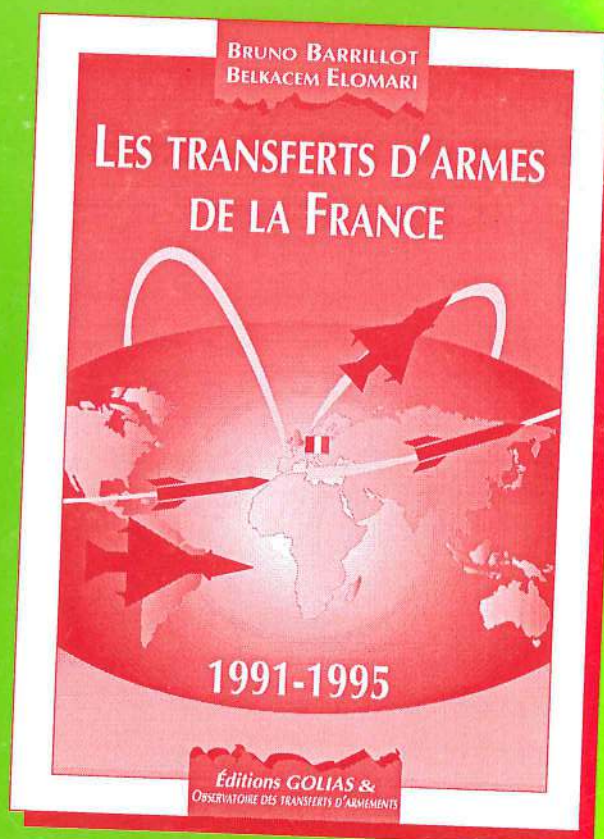
Chèque à l'ordre du **CDRPC**, CCP Lyon 3305 96 S

A renvoyer à **Damoclès**, B.P. 1027, 69201 Lyon Cedex 01

NOUVEAU

Les transferts d'armes de la France 1991-1995

Les ventes ou les dons d'armes effectués par la France depuis la fin de la guerre du Golfe peuvent-ils se justifier en regard des critères de suffisance défensive ? La priorité a-t-elle été donnée aux arguments politiques et éthiques ? Effectuée à la demande de la Commission française Justice et Paix, cette première étude réalisée par l'Observatoire des transferts d'armements et publiée aux éditions Golias, se propose de vérifier si l'appel lancé par le Conseil d'Églises chrétiennes en France en décembre 1991 a été entendu.



**128 pages
85 FF (+ 15 F de port)**

Informier et agir pour la paix

Le CDRPC a pour objectif de diffuser l'information et de participer à des actions de recherche et de formation sur les questions de paix et de guerre, de désarmement et de militarisation. Les études du CDRPC constituent des moyens d'information uniques et indispensables à qui veut comprendre les mécanismes de la militarisation et agir en connaissance de cause pour le désarmement.

Études disponibles

- 1950-1990 Evolution des ventes d'armes, mars 1991, 62 p. 60 F. (port compris)
- Vers un contrôle démocratique des ventes d'armes : analyse & propositions, mai 1991, 51 p. 60 F. (port compris)
- Fabrication des armes nucléaires en France, septembre 1991, 74 p. 70 F. (port compris)
- Les relations militaires de la France avec les pays en développement octobre 1993, 80 p. 100 F. (port compris)
- Les déchets nucléaires militaires français, février 1994, 384 p. 175 F. (port compris)
- Les coûts cachés du programme Triomphant, mai 1994, 38 p. 50 F. (port compris)

Des dossiers de presse, notamment sur le Traité de non-prolifération, sont également disponibles. Nous consulter.

A commander au **C.D.R.P.C.** B.P. 1027 — 69201 Lyon Cedex 01
Chèques à l'ordre du CDRPC : CCP Lyon 3305 96 5